



- ❖ Possibilité de s'inscrire à 7 ateliers selon la disponibilité pour les assmat
- ❖ Pour les Familles : Possibilité de s'inscrire à 4 ateliers (1 par mois). + L'accueil parents-enfants l'après-midi Lundi 03 octobre, lundi 14 novembre et lundi 12 décembre de 15h à 17h
- ❖ Le relais est fermé du lundi 19 décembre au 31 décembre inclus. Le relais ouvrira quelques jours pendant les vacances de Toussaint
- ❖ **Pensez à la collation des enfants : fruits, fromage... seront les biens venus.**
- ❖ **RAPPEL : Les jours de grève, les enfants scolarisés ne sont pas autorisés à venir aux matinées du RAM. Ni les collégiens.**
- ❖ **Récupération : Je récupère des essoreuses à salade, des bacs à glaçons, des bâtonnets de glace, des tirelires, petits pichets de lait, des tee shirt adulte pour blouse peinture, de la laine marron**
- ❖
- ❖ Matinées des bébés : Les matinées bébés sont proposées aux assistantes maternelles accueillant un ou plusieurs enfants qui ne se déplacent pas. Pendant ce moment spécifique aux tous petits, les plus grands sont en jeux libres dans le RAM.
- ❖ Rappel des règles du RAM :
 - Les enfants doivent tous enlever leurs chaussures et mettre des chaussons afin d'éviter de glisser.
 - Le téléphone portable est interdit. Les coups de fil, en aucun cas doivent avoir lieu pendant le moment du RAM.

- Tout le monde doit participer au rangement du RAM.
- Les poussettes doivent rester à l'extérieur des locaux du ram.
- Les autorisations pour fréquenter le RAM sont obligatoires.

❖ Photos au RAM avec les portables sont interdites.

❖ ➤ DROIT à L'IMAGE : Prise de photo avec les téléphones portables

- ❖ Article de la loi : Droit à l'image et protection de la vie privée. « *Le droit d'une personne sur son image est protégé en tant qu'attribut de sa personnalité. Toute personne, célèbre ou anonyme, peut s'opposer à l'utilisation de son image sans son autorisation, sauf exceptions. En cas de non-respect de ce principe, la personne peut obtenir réparation du préjudice subi auprès des tribunaux.* »

❖

Pour les Personnes mineures

« L'autorisation des parents (ou du responsable) d'un enfant mineur doit obligatoirement être obtenue par écrit. Il n'y a pas d'exceptions possibles (même pour le journal et l'intranet de l'école). »

Pour un groupe d'enfants, l'autorisation écrite des parents de tous les enfants est obligatoire.

❖

De ce fait, les parents signent des autorisations en début d'année pour la responsable du relais.

Je suis la seule à connaître ces autorisations. D'années en années, il y a de plus en plus de parents qui ne donnent pas leur autorisation pour la prise de photos. Avec l'ampleur des réseaux sociaux et afin d'être certaine de respecter leur décision, les photos au RAM seront interdites.

Vous avez la possibilité de prendre des photos chez vous avec l'autorisation de la famille.

Pour info : Il existe des sanctions pénales et civiles pour ce non-respect du droit à l'image.



LES MATINEES DE SEPTEMBRE

Jeudi 15	Matinée Porcheville
Vendredi 16	Jeux Libres
Lundi 19	<i>Projet « à construire »</i>
Mardi 20	Petits jeux
Jeudi 22	Petits jeux
Vendredi 23	Plays Mais
Mardi 27	<i>Matinée des Bébé</i> s
Jeudi 29	Plays Mais
Vendredi 30	Matinée Porcheville

LES MATINEES D'OCTOBRE

Lundi 03	<i>Création de l'histoire Kamishibai « Fourmis »</i>
Mardi 04	Collage « Hérisson »
Jeudi 06	Collage « Hérisson »
Vendredi 07	Fresque d'automne : Peinture
Lundi 10	<i>Projet « à construire »</i>
Mardi 11	Matinée Porcheville
Jeudi 13	Collage « Chouette »
Vendredi 14	<i>Matinée des Bébé</i> s
Mardi 18	Collage « Chouette »



LES MATINEES DE NOVEMBRE

Lundi 07	<i>Partage de livres coup de coeur</i>
Mardi 08	Matinée Porcheville
Jeudi 10	Matinée Montessori
Lundi 14	<i>Création de l'histoire Kamishibai « Fourmis »</i>
Mardi 15	Décoration du Ram et su sapin
Jeudi 17	Peinture à la cannelle « bonhomme de pain épice »
Vendredi 18	Peinture à la cannelle « bonhomme de pain épice »
Mardi 22	Peinture « Sapin en forme d'étoile »
Jeudi 24	Matinée Porcheville
Vendredi 25	Peinture « Sapin en forme d'étoile »
Lundi 28	<i>Projet « à construire »</i>
Mardi 29	<i>Matinée des Bébé</i>
Jeudi 01	Déco Senteur « pâte à sel »
Vendredi 02	Déco Senteur « pâte à sel »

LES MATINEES DE DECEMBRE

Lundi 05	
Mardi 06	Lanternes de Noël
Jeudi 08	Lanternes de Noël
Vendredi 09	Matinée Porcheville
Lundi 12	<i>Création de l'histoire Kamishibai « Fourmis »</i>
Mardi 13	Décorations à suspendre
Jeudi 15	Décorations à suspendre
Vendredi 16	Divers ateliers autour de Noël



